

Nous recherchons un **Animateur périscolaire en semaine scolaire (H/F)**

Statut : contractuel

Poste à pourvoir : le 31 août 2026

Catégorie : C

Grades : adjoint d'animation

Temps de travail : 21.50 h/semaine scolaire (annualisé)

Service recruteur : Enfance

Date limite de candidature : 7/06/2026

Descriptif du poste :

Theix-Noyal, commune de 8 604 habitants est située dans le Morbihan et fait partie de l'intercommunalité GMVA, qui regroupe 34 communes et totalise 180 000 habitants.

La commune de Theix-Noyal bénéficie d'une situation géographique particulièrement privilégiée, d'une proximité immédiate de la ville de Vannes et d'un accès direct au littoral vers la presqu'île de Rhuys, le Golfe du Morbihan et le littoral sud-Morbihan.

Sous la responsabilité de la responsable enfance, **vos missions principales** seront :

- D'assurer l'encadrement et l'animation des temps méridien et périscolaire.
- S'assurer de la sécurité physique, affective et émotionnel des enfants.
- Accompagner les enfants sur le restaurant scolaire et faire du lien avec les écoles.
- Proposer des animations sur les temps périscolaires.
- Participer activement à la vie de la structure.

Profil et savoirs :

BAFA, CAP Petite enfance.

Savoirs-être :

- Véhiculer une image positive auprès des familles.
- Réactivité et adaptation.
- Patience,
- Ecoute
- Disponibilité.
- Communiquer au sein d'une équipe.

Savoir-faire :

- Techniques et outils de communication orale
- Être capable de proposer des activités

- . Connaître, respecter et appliquer les réglementations
- . Collaborer avec l'équipe à la mise en œuvre des projets pédagogiques.

Savoirs :

- . Notion des différents besoins de l'enfant afin d'adapter sa posture professionnelle et de proposer des activités adaptées
- . Travailler en équipe
- . Gérer de groupe d'enfant – de conflits

Horaires : Contrat du 31/08 au 03/07/2027.

Temps de travail annualisé sur 21.50 h/semaine scolaire.

Planning (sous réserve de modifications) :

Période scolaire = 21h30				
ALSH	Lundi		11h30 - 13h45	15h - 16h
	Mardi	7h10 - 9h	11h30 - 13h45	14h45 - 18h45
	Mercredi			
	Jeudi	8h - 9h	11h30 - 13h45	16h15 - 18h15
	Vendredi		11h30 - 13h45	16h15 - 19h

Rémunération : **statutaire + IFSE/ CIA + primes annuelles et avantages sociaux**

Contact—Informations complémentaires : **Après de Anne HARRUIS, responsable Enfance au 02 97 43 15 10**

Pour postuler : envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation)
 A l'attention de Monsieur Le Maire de Theix-Noyalo, Direction des
 Ressources Humaines par mail :
rh@theix-noyalo.fr